



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Committee of Ministers
Comité des Ministres

Délégués des Ministres

Documents CM

CM(2007)69 1er juin 2007¹

998 Réunion, 13 juin 2007

4 Droits de l'Homme

4.1 Cour européenne des Droits de l'Homme

Election de juges – Liste de candidatures au titre de l'Autriche

¹ Ce document a été classé en diffusion restreinte le jour de la diffusion. Il a été déclassifié lors de la 998^e réunion des Délégués des Ministres (13 juin 2007) (cf. CM/Del/Dec(2007)998/4.1).

(Traduction)

*De: ETTMAYER Wendelin <OV Strassburg>
Date: Jeudi 15 mars 2007 10:39
A: 'philippe.boillat@coe.int'
Concerne: Désignation des candidats autrichiens au poste de juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme*

ZI.: 1.8.2/2-2007

Monsieur le Directeur Général,

Je vous informe que le gouvernement autrichien a nommé les personnes suivantes (par ordre alphabétique) pour le poste de juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme :

Dr. Ursula Kriebaum, Assistante à l'Université de Vienne
Dr. Stefan Rosenmayr, Juge à la Cour administrative suprême
Dr. Elisabeth Steiner, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Les curriculum vitae des candidats sont joints à cette lettre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de ma considération distinguée.

Wendelin Ettmayer

Représentation Permanente de l'Autriche
auprès du Conseil de l'Europe
29, Avenue de la Paix
F-67000 Strassburg
Tel.: +33 388 36 64 04
Fax: +33 388 25 19 88
Email: wendelin.ettmayer@bmaa.gv.at

CURRICULUM VITAE
Ursula KRIEBAUM

I. Informations personnelles

- Kriebaum, Ursula
- sexe féminin
- née le 5 août 1971, Vienne, Autriche
- nationalité autrichienne

II. Formation

Université de Vienne, faculté de droit : 1989/90 - 1998/99

- Participation au Concours européen des droits de l'homme René Cassin 1993 pour l'Université de Vienne
- Licence en droit : mai 1994
- Doctorat en droit : janvier 1999 (thèse sur la Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants)

Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de Bourgogne (2e semestre 1992)

- Relations internationales
- Analyse vie politique (conflits régionaux)
- Droit international public II

Institut international des droits de l'homme (Strasbourg)

- Participation aux sessions d'étude 1993, 1994 et 1995
- Participation à la 22e session de formation intensive à l'enseignement et à la recherche universitaires dans le domaine des droits de l'homme, 1994
- Diplôme de droit international et comparé des droits de l'homme, Institut international des droits de l'homme (Strasbourg), 1995

Finlande – Université d'Helsinki

- Participation au 11^e séminaire d'été sur le droit international, Helsinki, 1998

III. Expérience professionnelle

b. activités non juridiques

Université de Vienne, faculté de droit

- Assistante à l'Institut de droit romain, 1993-1995
- Assistante à l'Institut de droit public international, 1995-1999
- Depuis 1999, maître de conférences à l'Institut de droit public international
- Congé maternité (décembre 2001-janvier 2004)
- Détachement au bureau du Conseiller juridique du ministère autrichien des Affaires étrangères (section de droit général international), 3 avril 2000 - 2 avril 2001
- Membre de l'équipe du Représentant spécial pour les questions de restitution, D^r Ernst Sucharipa, dans le cadre des négociations autrichiennes de restitution suite à l'holocauste, 2000/2001
- Déléguée à la session de juillet 2000 du comité de préparation du TPI
- Rédacteur en chef adjoint de la revue autrichienne de droit international et européen, depuis 1996
- Mission d'expert de courte durée : projet de jumelage UE TR02-JH-01 sur l'amélioration des méthodes et locaux de recueil des déclarations, septembre 2004 - février 2006.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

a. Enseignement dans le domaine des droits de l'homme

Université de Vienne, faculté de droit

- Conseiller de l'équipe représentant la faculté au concours de plaidoirie « Concours européen des droits de l'homme René Cassin » à Strasbourg en :
1994/95 (2^e place) (avec Mag. Huber)
1995/96 (2^e place)
1996/97 (1^{re} place)
1997/98 (3^e place) (avec Mag. Buffard)
1998/99 (11^e place) (avec Mag. Buffard)
1999/00 (4^e place)
- Cours sur la pratique de la Commission européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme, 1^{er} semestre 1995/96 (avec DDr. Grabenwarter) 2h
1^{er} semestre 1996/97 (avec DDr. Grabenwarter) 2h
1^{er} semestre 1997/98 2h, 1^{er} semestre 1998/99 2h, 1^{er} semestre 1999/00 2h
- Cours sur la protection internationale des droits des femmes, 1^{er} trimestre 1995/96 (avec Mag. Putzer) 2h
- Prévention de la torture, mécanismes de contrôle nationaux et internationaux, 2^e semestre 1999, 2h
- La responsabilité pénale de l'individu lors de graves violations des droits de l'homme, 2^e semestre 2000 (avec Prof. Nowak), 2h
- Cours sur la protection européenne et internationale des droits de l'homme, université d'été de l'université de Vienne, Strobl, août 2001
- Le système international des droits de l'homme (avec Prof. Nowak), 1^{er} semestre 2001, 3h (1h Kriebaum, 2h Nowak)
- Le système international des droits de l'homme. II – Aspects particuliers, 1^{er} semestre 2004/2005, 1h ; 1^{er} semestre 2006/2007, 1h
- La restitution suite à l'holocauste en Autriche, 2^e semestre 2004, 1h
- La privation de biens, notamment sous l'angle des questions indigènes (avec Dr Binder), 2e semestre 2005, 2h ; 2e semestre 2007 2h

Ecole diplomatique de Vienne :

- Chargée d'enseignement depuis 2002
- Le droit des droits de l'homme (diplôme et programme spécial d'études internationales) (2e semestre de 2002, 2003, 2004, 2005, 2006)
- Master de hautes études internationales de l'Université de Vienne et Ecole diplomatique de Vienne : séminaire interdisciplinaire sur « La mondialisation : droits de l'homme universels ou choc des civilisations » (juin 2002, juin 2003, juin 2004, juin 2005)
- Exercice de simulation, Nations Unies – Les droits des femmes (31 mai/1^{er} juin 2005, 23 mai 2006)
- Le système international des droits de l'homme - cours intensif d'études européennes à l'intention de jeunes fonctionnaires et diplomates des pays d'Europe du sud-est, du Belarus, de Moldova, d'Ukraine et de Turquie (août 2005, 10 séances de 2h)

NorthWest Council on Study Abroad/MidWest Consortium for Study Abroad/AHA-International :

- La protection internationale des droits de l'homme, 2e semestre 1999, 2e semestre 2000

Collège fédéral d'Autriche :

- L'interdiction du refoulement selon l'art. 3 CEDH et l'art. 3 CCT (avec W. Suntinger), séminaire à l'intention du sénat indépendant sur l'asile (Autriche), 13 mars 1998
- Séminaire sur la Convention européenne des droits de l'homme : l'art. 5 CEDH (18 mai 1998)
- Séminaire sur la Convention européenne des droits de l'homme : les art. 2, 3, 13 CEDH (17-19 mai 1999)
- Droits de l'homme : les normes des Nations Unies et leur mise en œuvre en Autriche. La responsabilité pénale de l'individu lors de graves violations des droits de l'homme : les tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, et le nouveau Tribunal pénal international (21 octobre 1999, 17 octobre 2000, octobre 2001)
- Les normes établies par le Comité européen pour la prévention de la torture, 18 novembre 1999
- Séminaire sur la Convention européenne des droits de l'homme : Art 2 CEDH (16 mai 2000)

Master européen en droits de l'homme et démocratisation

- Venise, formation : OSCE-HCNM, Les mécanismes de la dimension humaine, 26 octobre 1998
- Vienne : Prévention de la torture, mécanismes de contrôle nationaux et internationaux, 2^e semestre 1999, 2h
- Vienne : La responsabilité pénale de l'individu lors de graves violations des droits de l'homme, 2^e semestre 2000, (avec Prof. Nowak), 2h

Programme civil international de formation à l'instauration et au maintien de la paix - Centre autrichien pour la paix et la résolution des conflits :

- Cours de spécialisation sur la protection des droits de l'homme, 27 juin - 2 juillet 1999 (avec Mag. Knauss, Prof. Nowak, Mag. Suntinger)
- Cours d'introduction aux droits des femmes – Eléments fondamentaux : introduction à la protection des droits de l'homme, 9 juin 2000

Programme de formation à la préparation de missions pour l'OSCE : Droits de l'homme et prééminence du droit, 6 avril 2003

b. Cours et conférences dans le domaine des droits de l'homme

- Cours de formation continue à l'intention des conseillers de réfugiés en application de la loi sur l'asile de 1997 – 20 mars 1998 : *L'interdiction de refoulement en vertu de l'art. 3 CDEH et l'art. 3 CCT*
- Séminaire à l'intention de juges : *Evolutions récentes dans le domaine de la protection des droits de l'homme* (jurisprudence de la CEDH, CJCE ; rapports Strasbourg Luxembourg ; violations des droits de l'homme par des acteurs non gouvernementaux ; évolutions récentes concernant les mécanismes de protection : CPT, prot. add. 11 CEDH, procédure de réclamation collective selon la Charte sociale européenne, TPI) (17 octobre 1998)
- Institut Renner, Vienne : *Evolutions récentes dans le domaine de la protection des droits de l'homme depuis la conférence mondiale sur les droits de l'homme de 1993 à Vienne* (16 novembre 1998)
- Faculté de droit, ELSA, Vienne : *Evolutions récentes concernant les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme* (10 décembre 1998)
- Université de Miskolc - Nemzetközi konferencia, Miskolc : *Le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants : aperçu de son mandat et de ses activités* (6 mars 1999)
- Séminaire sur la traite des femmes (LEFÖ) : *Droits des femmes - droits de l'homme : normes internationales contre la traite des femmes* (17 avril 1999)
- Ecole de l'administration de Vienne : *Droits fondamentaux en Autriche - droits de l'homme en Europe* (4 mai 1999)
- 24e journée autrichienne du droit international (3-5 juin 1999), St. Gilgen : *Immunité et crimes contre l'humanité (l'affaire Pinochet)*
- Université de Vienne - Cours sur l'action humanitaire et sanitaire - Master international de médecine humanitaire, Vienne : *Mesures préventives et mécanismes de contrôle contre les violations des droits de l'homme : l'approche du Comité européen pour la prévention de la torture* (25 juin 1999)
- Réunion d'ONG autrichiennes s'occupant des personnes placées en détention avant expulsion, Innsbruck : *Les normes du CPT relatives à la détention des étrangers* (18 septembre 1999)
- Deutscher Richterratsschlag (assemblée de juges, Allemagne), Munich : *Le rôle des tribunaux internationaux dans les rapports entre le droit international et la législation interne* - (CJCE, CEDH, TPI, TPIY, TPIR) (31 octobre 1999)
- Symposium, Vienne : Torture et persécution (25/26 novembre 1999) : *La torture en tant que problème fondamental des droits de l'homme* (FHS Favoriten)
- Conférence du millénaire de l'association du barreau d'Ankara, Ankara : *Principes éthiques et droits de l'homme comme conditions fondamentales du droit*, 13 janvier 2000
- Programme de master de l'université de Francfort-sur-Oder, Vienne : *L'interdiction de la torture dans le droit public international* (23 février 2000, Vienne)
- L'université publique, Vienne : *Tous les droits de l'homme, pour tous* (29 février 2000)
- L'université publique, Vienne : *Qui est un réfugié ?* (9 mars 2000, 22 mars 2000)
- Institut Renner – Symposium, Vienne : *Crimes contre l'humanité : traiter la violence – Exemples : l'Amérique latine, l'Asie et les Balkans – Les possibilités offertes par le droit pénal international* (6 mai 2000)
- Conseil de l'Europe, VIIe Semaine de droit européen, Université Matej-Bel, Banská Bystrica : *Les autres instruments européens pour la protection des droits de l'homme : la Convention pour la prévention de la torture et des traitements inhumains ou dégradants* (6-10 novembre 2000)

- Prison Watch International, Vienne : *La situation dans les prisons turques - aspects de droit international* (18 novembre 2000)
- ÖH-AI – Semaine des droits de l’homme, Vienne, 10 décembre 2000 : *La discrimination raciale, un premier pas vers la torture.*
- 26^e journée autrichienne du droit international, Vienne, 14-16 juin 2001 : *Droits de l’homme et charia.*
- Institut autrichien pour l’Europe de l’Est et du Sud-Est/Institut d’études internationales, faculté de sciences sociales, Université de Prague/Université Masaryk de Brno – Symposium, Brno : *La restitution suite à l’expropriation et au travail forcé : l’accord autrichien de restitution du 17.1.2002* (1-2 juillet 2002)
- Symposium, Ecole diplomatique, Vienne : Les peuples indigènes : droit international, résolution des conflits, développement durable – 28 octobre 2002 : *La protection des droits des peuples indigènes en vertu de l’article 27 du PIDCP.*
- Institut autrichien de politique internationale, Forum sur l’Europe du Sud-Est, Vienne : *La Cour pénale internationale de La Haye, un succès ?* (participation à la conférence-débat) (février 2003)
- Univerzita Karlova V Praze, Evropské Informační Strědiško, Conférence internationale sur la mise en œuvre du Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies contre la torture, sous les auspices du ministre tchèque des Affaires étrangères, Prague : *Le Conseil consultatif autrichien des droits de l’homme* (9-10 février 2004)
- Projet de jumelage UE TR02-JH-01 sur l’amélioration des méthodes et locaux de recueil des déclarations, conférence d’ouverture, Ankara : *Mesures de prévention des mauvais traitements dans le contexte du recueil des déclarations* (8 septembre 2004)
- Projet de jumelage UE TR02-JH-01 sur l’amélioration des méthodes et locaux de recueil des déclarations, conférence de clôture, Ankara : *L’élaboration de normes relatives aux méthodes et locaux de recueil des déclarations dans le contexte turc* (4 février 2006)
- Société autrichienne des expertes en droit international (*Gesellschaft österreichischer Völkerrechtlerinnen*), Vienne, 7 février 2006 : *La protection contre l’expropriation sans compensation selon le droit international en matière d’investissements*
- 31^e journée autrichienne du droit international, Munich, 29 juin -1^{er} juillet 2006 : *Réglementation légitime ou expropriation indirecte ?*

c. Autres activités dans le domaine des droits de l’homme

- Membre délégué du Conseil consultatif des droits de l’homme du ministère autrichien de l’intérieur, nommée par Amnesty International : juillet 1999 – juin 2002
- Membre du jury du « Prix Bruno Kreisky », décerné pour services rendus à la cause des droits de l’homme

V. Publications

- *27 publications : 1 livre et 26 articles ou contributions à des ouvrages collectifs*
- Prevention of Human Rights Violations, 2 ARIEL 1997, p. 155-189.
- Freiheitsbeschränkungen im Transitbereich, in : R. Thienel/C. Grabenwarter (dir.), Kontinuität und Wandel der EMRK. Studien zur Europäischen Menschenrechtskonvention, 1998, p. 71-95.
- Folterprävention in Europa. Die Europäische Konvention zur Verhütung von Folter und unmenschlicher oder erniedrigender Behandlung oder Bestrafung, 2000, 786 p.
- Etik İlkeleri ve Hukukun Temel Öncüleri Olarak İnsan Hakları, (Principes éthiques et droits de l’homme comme conditions fondamentales du droit), in : HUKUK KURULTAYI 2000, p. 11-15.
- Menschenrechte und Scharia, in : I. Marboe/A. Reinisch/S. Wittich (dir.), Österreichischer Völkerrechtstag 2001, Favorita papers No. 2 (Vienne 2002), p. 113-139.
- Restitution Claims for Massive Violations of Human Rights During the Nazi Regime – the Austrian Case, in : G. Ulrich / L. Krabbe Boserup (dir.) Reparations: Redressing Past Wrongs, Human Rights in Development Yearbook 2001, 2003, p. 163- 210.
- Privatizing Human Rights, The Interface between International Investment Protection and Human Rights, in A. Reinisch / U. Kriebaum, The Law of International Relations – Liber Amicorum Hanspeter Neuhold, 2007, p. 165-189.
- The Concept of Property in Human Rights Law and International Investment Law, in S. Breitenmoser et al. (dir.), Liber Amicorum Luzius Wildhaber, Human Rights, Democracy and the Rule of Law, 2007, p. 743-762, (avec C. Schreuer).

VI. Langues

	Lu			Ecrit			Parlé		
	TB	B	AB	TB	B	AB	TB	B	AB
a. Première langue	X			X			X		
<i>Allemand</i>									
b. Langues officielles									
<i>Anglais</i>		X			X			X	
<i>Français</i>		X			X			X	

J'établirai ma résidence permanente à Strasbourg si je suis élue juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Ursula Kriebaum

m. p.

CURRICULUM VITAE
Stefan ROSENMAYR

I. Etat civil

Sexe : masculin
Date et lieu de naissance : 23 décembre 1954, Vienne, Autriche
Nationalité : autrichienne

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1960 - 1973 : études primaires et secondaires (humanistisches Gymnasium) à Vienne
1973 - 1978 : études de droit et de sciences politiques à l'université de Vienne, docteur en droit 1978
1978 - 1979 : stagiaire dans différents tribunaux de Vienne
1979 - 1980 : études de droit à la faculté de droit de l'université de Columbia, New York, LL.M.
[diplôme d'études supérieures de droit] 1980

III. Activités professionnelles pertinentes

a. activités judiciaires

1993-1999 : Membre de la Commission environnementale indépendante autrichienne
depuis 1995 : Juge à la Cour administrative suprême

b. activités juridiques non judiciaires

1981 - 1988 : Maître assistant à l'Institut de droit constitutionnel et administratif de l'université de Vienne, chargé de cours de droit administratif, de droit constitutionnel et de droit relatif aux droits de l'homme.

1987 : Professeur stagiaire, Conseil de l'Europe, Direction des Droits de l'Homme.

1988 - 1995 : Expert juridique à la Direction du droit constitutionnel de la Chancellerie fédérale d'Autriche.

c. activités professionnelles non juridiques

Aucune.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme :

Le droit relatif aux droits de l'homme est au cœur de mon travail depuis le début de ma carrière de chercheur et d'enseignant à l'Institut de droit constitutionnel et administratif de l'université de Vienne. En dehors de cela, j'ai suivi des procès en tant qu'observateur pour le respect des droits de l'homme et j'ai participé à des missions d'enquête à l'étranger. En tant que professeur stagiaire à la Direction des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe en 1987, je me suis familiarisé directement avec le mécanisme de protection de la CEDH.

En qualité d'expert nommé par le Gouvernement autrichien, j'ai participé à la rédaction du Protocole n° 11 à la Convention. J'ai été l'expert autrichien du Comité d'experts pour le développement des droits de l'homme (DH-DEV) pendant plusieurs années (jusqu'en 1994). J'ai présidé le groupe de travail d'experts qui a élaboré une Déclaration et une Recommandation du Comité des Ministres du 3 mai 1996 sur la protection des journalistes en situation de conflit et de tension.

Au sein de la Direction du droit constitutionnel de la Chancellerie fédérale, j'ai participé à l'élaboration d'un nouveau code de droits sociaux fondamentaux à caractère constitutionnel pour une commission de premier plan (« Grundrechtskommission »).

J'ai présenté des rapports et j'ai participé à un certain nombre de congrès et ateliers internationaux concernant le droit relatif aux droits de l'homme.

En qualité d'expert juridique à la Direction du droit constitutionnel de la Chancellerie fédérale d'Autriche, j'ai élaboré un nombre considérable de mémoires pour le Gouvernement autrichien dans le cadre de procédures devant la Commission et la Cour européennes des Droits de l'Homme. J'ai élaboré et présenté des rapports au Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CDESC) en application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

En tant que juge à la Cour administrative suprême depuis 1995, j'applique la Convention européenne des Droits de l'Homme, qui fait partie du droit constitutionnel autrichien.

V. Activités publiques

Membre de la Commission autrichienne de juristes
Membre de l'Association internationale des juges aux affaires des réfugiés
Membre d'aucun parti politique

VI. Autres activités

Propriétaire de quelques hectares de terres agricoles (forêt)

VII. Travaux et publications

Artikel 3, in: Ermacora/Nowak/Tretter (eds.), Die Europäische Menschenrechtskonvention in der Rechtsprechung der österreichischen Höchstgerichte, 1983, 139 et suiv. ;

Sechstes Internationales Kolloquium über die Europäische Menschenrechtskonvention in Sevilla (avec Manfred Nowak et Christoph Schwaighofer), EuGRZ 1986, 232; version anglaise : Human Rights Law Journal 1986, 117 et suiv. ;

Aufenthaltsverbot, Schubhaft und Abschiebung, Zeitschrift für Verwaltung 1988, 1 et suiv. ;

Das Recht auf persönliche Freiheit und Freizügigkeit bei der Einreise von Ausländern, EuGRZ 1988, 153 et suiv. ;

Anmerkungen zu Grundrechten von Minderjährigen, in: Österreichische Juristenkommission (ed.), Kritik und Fortschritt im Rechtsstaat, 1994, 35 et suiv. ;

Asylrecht, in: Machacek/Pahr/Stadler (eds.), Grund- und Menschenrechte in Österreich, III 1997, 535 et suiv.;

Die Ablehnung von Beschwerden gemäß § 33a VwGG - Rechtliche Grundlagen und Handhabung in der Praxis, in: Thienel (ed.), Verwaltungsgerichtsbarkeit im Wandel, 1999, 75 et suiv. ;

Environmental Damage in Europe: Austria, in: Cordini/Postiglione (eds.), Prevention and remedying of environmental damage, Bruxelles 2005, 63 et suiv.

Plusieurs autres publications

VIII. Langues

Langues	Lu			Ecrit			Parlé		
	TB	B	AB	TB	B	AB	TB	B	AB
a. Première langue	X			X			X		
Allemand									
b. Langues officielles									
Anglais	X			X			X		
Français	X				X		X		
c. Autres langues									
Italien		X				X		X	

IX. Autres éléments pertinents

Marié, deux enfants.

X. Confirmation

Je confirme que je m'installerais de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élu juge à la Cour.

CURRICULUM VITAE
Elisabeth STEINER

I. État civil :

Nom et prénom : Mme Elisabeth Steiner
Date et lieu de naissance : Née le 21 mars 1956 à Vienne
Adresse : Réside à Vienne dans le 13e district.
Nationalité : autrichienne
2 enfants

II. Education:

Sacré-cœur, Preßbaum (enseignements primaire et secondaire), Matura (baccalauréat), spécialisée dans les langues vivantes (huit ans de français).

1978: Diplôme de gestionnaire culturelle à l'Académie de musique et des arts du spectacle de Vienne

Avril 1980: Faculté de droit, université de Vienne: maîtrise de droit

1981: Faculté de droit, université de Vienne: doctorat en droit

Novembre 1983: Université des sciences économiques (Institut de commerce international), Vienne: maîtrise en administration des affaires

Mémoire sur la Chine

Janvier 1985: Doctorat en administration des affaires à l'Université des sciences économiques (Institut de commerce international): doctorat sur le sujet suivant: « Obstruction de services et salariés: aspects juridiques, législatifs et historiques ».

III. Formation juridique:

a. activités judiciaires

Depuis le 1er novembre 2001 : juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

b. activités juridiques non judiciaires

Neuf mois de stages juridiques dans différents tribunaux: Tribunal de district, Hietzing, Tribunal pénal de district, Vienne (assistante du Président) et Tribunal commercial, Vienne

Formation de juriste, expérience en rédaction juridique, notamment dans le domaine du droit du travail (individuel et collectif)

Décembre 1987: devient membre du Barreau, Chambre des avocats de Vienne, Basse-Autriche et Burgenland

Cabinet juridique ouvert à Vienne en janvier 1988: pratique en libéral depuis cette date

1^{er} novembre 2001 : Election à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme :

J'ai toujours été activement associée aux problèmes de droits de l'homme et des libertés civiles, avant même de m'établir comme avocate.

Je me suis intéressée activement aux problèmes suivants:

- le droit appliqué aux étrangers;
 - les questions des femmes;
- depuis près de vingt ans, expérience quotidienne dans des affaires de droits civils et humains fondamentaux dans tous types d'actions, devant tous tribunaux et types d'autorités administratives en Autriche; dans le contexte de mes activités sur le droit du travail, y compris sur le droit individuel et collectif, activités sur des affaires impliquant des pratiques contraires à la dignité humaine, par exemple:
- certains systèmes de travail à la tâche;
 - les violations du secret de la poste;
 - surveillance téléphonique ou des e-mail sans autorisation;
 - harcèlement moral;
 - harcèlement sexuel;
 - intrusion dans la vie privée personnelle;
 - conditions d'emploi qui, en l'absence de dispositions juridiques suffisantes sur les étrangers, relèvent de l'exploitation;
 - conditions contraires à la dignité humaine dans la formation des apprentis par les employeurs;
 - licenciement et notification de fin d'emploi pour motif d'appartenance à un syndicat ou un parti politique ou pour des raisons d'âge;
 - négociation de conventions collectives.
- représentation juridique des étrangers souhaitant s'établir de façon permanente en Autriche;
- mars 1999 - oct 2001, actions en faveur d'environ 80 000 anciens esclaves et travailleurs forcés d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie, avec missions d'enquête approfondie dans ces pays;
 - 1999 – janvier 2001, représentation des victimes de l'holocauste de divers pays (Israël, États-Unis, Autriche, etc.);
 - en janvier 2001, signataire de la déclaration conjointe sur la restitution des biens spoliés, à Washington;
- nommée membre du Comité d'experts sur le droit du travail à la Chambre des avocats, Vienne (jusqu'au 1er novembre 2001)
- membre de diverses associations internationales de juristes et d'un réseau européen de juristes;
- depuis ma nomination à la fonction de juge de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, j'ai participé à diverses conférences et colloques relatifs aux droits de l'homme (notamment sous l'angle de la discrimination contre les femmes et les étrangers, du terrorisme et des droits de l'homme, du développement de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme de 1998 à aujourd'hui ainsi que sous l'angle des cas fondamentaux de la Cour Européenne des Droits de l'Homme des cinq dernières années).

V. Activités professionnelles:

VI. Autres:

Depuis 1980, nombreux voyages d'étude dans les pays suivants:

- Chine, Nigeria, Tibet central, Tibet occidental, Bhoutan, Népal, Maroc, Sierra Leone, Algérie, Biélorussie, Ukraine

Chaque fois que possible, contacts dans ces pays avec les organisations de défense des droits des femmes (lorsqu'elles existent) et avec diverses personnalités et organisations.

VIII. Langues:

Langues	Lu			Ecrit			Parlé		
	TB	B	AB	TB	B	AB	TB	B	AB
a. Première langue	X			X			X		
<i>allemand</i>									
b. Langues officielles	X			X			X		
<i>anglais</i>									
<i>français</i>	X			X			X		

IX. Autres éléments pertinents**X. Résidence:**

Je vis actuellement avec mes deux enfants à Strasbourg. Ils sont scolarisés à Strasbourg, ma fille Anna au lycée international des Pontonniers et mon fils Alexandre au collège de l'esplanade.